

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19579 - 76ÈME ANNÉE

Après les déclarations de Stéphane Lecornu, ministre des Outre-mer

Le PCR pour une Conférence Territoriale : « Soyons responsables ! »



Le Parti communiste réunionnais réagit aux premières déclarations du nouveau ministre des Outre-mer. Stéphane Lecornu souhaite que « les choses viennent du terrain ». Le PCR renouvelle donc son appel à la Région, au Département et aux maires de tenir une Conférence Territoriale, lieu d'élaboration d'un projet réunionnais qui sera présenté au ministre lors de sa visite à La Réunion.

M. Lecornu est le nouveau mi-

nistre a été nommé à l'Outre-Mer. Lors de sa prise de fonction, il a fait des déclarations sur sa méthode de travail. Il a rappelé qu'il souhaite que « les choses viennent du terrain » et a annoncé sa prochaine visite dans tous les territoires.

Le Parti Communiste Réunionnais a toujours appelé les Réunionnais à se rencontrer pour élaborer un projet global à négocier avec le gouvernement. Il regrette le temps perdu en conjecture. Avec la crise

sanitaire, la situation générale s'est terriblement dégradée.

Le PCR a déjà proposé un cadre légitime pour valider les propositions. Il s'agit de la Conférence Territoriale Publique, élargie aux acteurs qui le souhaitent. D'autres personnes ont fait des démarches analogues. Et, le soir du 2e tour des Municipales nous avons demandé que toute affaire cessante les maires prennent la main pour provoquer cette rencontre.

Les déclarations du nouveau ministre nous offrent une opportunité supplémentaire pour agir.

Le Parti Communiste Réunionnais appelle le Conseil Régional, le Conseil Départemental, l'Association des Maires de prendre toutes les dispositions pour mettre en place cette Conférence Territoriale afin d'élaborer un projet réunionnais pour les Réunionnais qui sera présenté au Ministre lors de sa visite de terrain à La Réunion. N'attendons pas. Soyons responsables !

***Pour le PCR,
Yvan Dejean,
Secrétaire général***

« Continuité territoriale » : la Région Réunion veut renier sa signature

Un débat s'est créé sur le financement de l'aide au paiement de billets d'avion, dite « continuité territoriale ». En élargissant le dispositif à des familles vivant en France, la Région Réunion a augmenté le coût pour la collectivité. L'année dernière, plus de 50 millions d'euros ont été distribués sous forme de ces bons de réduction. La nouvelle d'un procès intenté contre cette aide versée à des familles en France est, selon la presse, accueillie favorablement par Didier Robert. Nul doute qu'une décision de justice rendant illégale cette aide diminuerait d'autant les dépenses de la Région, qui pourrait alors accuser l'institution judiciaire d'être responsable de la suppression d'une aide financée par les Réunionnais, qu'ils aient les moyens de voyager ou pas.

Les 10 années de Didier Robert à la présidence de la Région Réunion ont abouti à la situation suivante : pour éviter la mise sous tutelle, le Conseil régional a été contraint de voter bien avant la crise COVID-19 un budget en baisse de près de 250 millions d'euros, soit environ -25 %. Une telle baisse est du jamais-vu. Pour tenir ce budget, la collectivité présidée par Didier Robert a préféré sabrer dans les dépenses d'investissement, celles qui créent de l'emploi, au profit des dépenses de fonctionnement, celles qui servent à construire une popularité pour Didier Robert. En conséquence, pour la première fois depuis que la Région Réunion existe, la part de l'investissement dans le budget est minoritaire. Ce déséquilibre résulte de la sanctuarisation de dépenses telles que les bons d'aide au voyage vers la France.

Mais avec l'épidémie de coronavirus et ses conséquences économiques, la Région Réunion ne pouvait pas faire moins que de

s'engager aux côtés de l'État et des autres institutions dans un plan d'aide d'urgence aux entreprises. Entre les aides directes et les garanties d'emprunt, le budget de la Région Réunion doit intégrer de considérables et imprévues dépenses, et rien ne dit que l'aide exceptionnelle accordée par l'État aux collectivités puissent tout compenser.

Autrement dit, la « continuité territoriale » a des conséquences qui sont maintenant incontrôlables en raison de la précarité budgétaire de la Région Réunion, révélée par des dépenses en baisse de 250 millions d'euros d'une année sur l'autre. Comme cette collectivité n'aura jamais le courage politique de remettre en cause cette distribution de bons, elle fait feu de tous bois pour rejeter sur d'autres la responsabilité de son financement. C'est de là que vient l'affrontement entre Didier Robert et le ministère de l'Outre-mer.

Quand le président de Région dit que la « continuité territoriale » relève de l'État, il omet de rappeler quelle était la situation avant qu'il soit à cette responsabilité. Comme une certaine presse le laisse entendre, le président de Région pourrait avoir l'oreille attentive du successeur d'Annick Girardin sur ce point. C'est oublier qu'un ministre doit la solidarité gouvernementale. Si l'orientation du gouvernement est de maintenir à l'identique sa part dans la « continuité territoriale », alors la Région Réunion n'aura pas un euro de plus, quelles que soient les relations d'amitié entre le ministre des Outre-mer et le président du Conseil régional.

Créée sous la présidence de Jacques Chirac, cette aide au voyage était financée intégralement par l'État et gérée par les Régions. Quand Paul Vergès présidait la Région Réunion, cette aide était

réservée aux familles non imposables. Elle n'avait donc pas pour but de soutenir financièrement ceux qui ont déjà les moyens de se payer des billets d'avion. L'État consacrait une enveloppe de 7 millions. Avec ces moyens, la Région Réunion avait réussi à créer un dispositif qui rencontrait du succès. Cela n'avait pas échappé à Paris. Nicolas Sarkozy était alors président de la République et son camp soutenait Didier Robert aux régionales. Le gouvernement a donc bloqué le versement de l'aide au voyage afin de déstabiliser la Région Réunion. Rappelons que durant cette période, des transporteurs ont pu faire le blocus de l'hôtel de Région pendant plusieurs jours sans jamais être inquiétés par les autorités aux ordres du gouvernement.

Didier Robert a pourtant déjà signé avec le ministère

Lors de l'arrivée de Didier Robert à la présidence de la collectivité, le gouvernement a débloqué la somme due à la Région et une des premières décisions fut de voter une ligne de crédit pour financer l'aide au voyage. Son montant devait être égal à l'enveloppe de l'État. Le pouvoir sarkozyste délégua alors la ministre des Outre-mer à La Réunion pour signer l'accord à l'hôtel de Région. Par sa signature, Didier Robert a alors engagé la Région Réunion dans le financement d'une aide qui relève de la compétence de l'État.

M.M.

Edito

Augmentation du nombre de demandeurs du RSA

Certaines régions connaissent un taux de bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) en augmentation, suite à la crise du covid-19. L'explication vient des différents secteurs qui ont subi une forte crise ces derniers mois, notamment le tourisme. Les saisonniers ont gonflé les rangs des bénéficiaires. Le RSA est la dernière prestation sociale à laquelle on peut prétendre lorsque nos droits au chômage sont écoulés. Les profils de ces bénéficiaires ont évolué depuis peu : les auto-entrepreneurs qui n'avaient pas la stabilité de l'emploi et qui ont commencé leur activité récemment, les travailleurs indépendants comme les petits commerçants ou encore, les restaurateurs. Cela s'explique par la crise que nous vivons.

Il y a également des personnes qui ne peuvent prétendre au RSA comme les jeunes de moins de 25 ans et les étudiants. Ils comptent souvent sur les jobs saisonniers. Il sera très difficile de se faire embaucher pour les prochaines vacances de juillet/août, entraînant des répercussions sur leur projet à venir pour les semaines à venir.

Trouver un petit boulot pour les vacances relève du défi pour les jeunes. Le blocage économique causé par l'épidémie rend les recherches plus difficiles. Il faudra tout essayer, fast-food, supermarchés malgré les refus. Or, pour les étudiants, ces revenus sont indispensables pour financer les études. Selon l'observatoire de la vie étudiante, un étudiant sur deux travaille pendant les vacances.

De nombreux secteurs vont ainsi réduire leurs effectifs. Mais il y en a bien un domaine qui recrute des jeunes pleins d'énergies, c'est le monde agricole pendant la campagne sucrière. Cela contribue à casser l'image du jeune qui, s'il n'a pas réussi à l'école, finira par aller couper des cannes dans les champs.

Tout n'est donc pas perdu pour les jeunes, d'autant plus que les employeurs attendent encore quelques jours pour voir si les clients sont au rendez-vous, pour pouvoir lancer la campagne de recrutement.

Bertrand Ancelly

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Douz-karant !

Mil dé sankarant kilo kann

Sa téi éspass dann tan, la plas zordi néna la méri Sint-klotide l'avé in balans kann. Dann tan la koup kann l'avé tou lé zour in santène sharète, pétète plis dann l'androi-la Téi falé oir koman bann sharète-la lété bien sharjé in manyèr inpékab : pou komansé téi ranpli la kèss avèk bann paké kann alonzé inn koté l'ot. Apré sa téi mète bann paké kann dsi la gosh épi dsi la droit, vèrtikalman, épizapré téi ranpli la kèss touzour vèrtikalman méin pé évazé pou la parti vèrtikal. Si zot i vé rogard dsi l'internet é zot va oir koman sharjman-la lé zoli.

In sharète konmsa, bien shar jé téi pé transport ziska mil sink san kilo kann.- Moin sharjé téi falé kont mil dè, mil troi san kilo san par-la. Shak sharjman lété pézé, épi téi tir la tar é aprésa téi mark lo tonaz nèt dann in karné é sa téi sèrv pou pèye lo plantèr. Pars dann tan-la téi pèye kann o poi, koméla sé suivan son rishèss an sik. Moin la di azot bann propriyètèr sharète lété galman plantèr é téi ariv pa souvan, mé téi ariv kant mèm, lo shartyé-plantèr, téi konfonn son sharjman avèk sète in n'ot é kan i domann ali konbien la fé, li téi réponn téi fé moins vi ké li l'avé trok karné.

Sa téi di pa lontan pars plantèr osi néna konpa dan l'èye é n sèrtin moman, la pèrsone i pans èl té volé, i done pi son kann lo mèm shartyé pou tiré. Sé la k'in zour l'ariv kékshoz in ga demoun l'apèl ali douz-karant-mil dé san karant kilopar la suit.

In plantèr l'avé done ali kann pou tiré, li la aksépté, mé li la trok karné : in pti sharjman ali li la fé mark dsi kar né in n'ot moun é in bèl sharjman in n'ot moun li la fé mark dsi son karné. Lo ga la éspèr ali dovan la boutik épi la dmann ali konbien son sharjman téi pèz. Li la réponn douz-karant. Tout lo moun té la la pète a rir pars l'avé in pé 'tan demoun l'avé débisk ali. Donk pèrsone la pi donn ali kann pou tiré, é li la gard lontan mèm lo sirnom douz-karant... Aprésa li l'ashète in dé tone sink Renault é li la kontinyé tir kann pou sak téi koné pa son tik-tak.

Justin